



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 17 octobre 2024 – 12h / 13h30



## Compte-rendu

### Présents :

Alizée HEQUET, Gabriel BOUAFOURA, Alice LEGER-VILLA, Lilian MOREAU, Théo DUCLAUX, Noah JEAN, Camille LAMURE, Lukas ROBERT, Romy GATINEAU, Clara COSTE, Raphaël AUTRET, Tom MARTIN COCHER, Elise MONDIN, Stella CLAIZON.

Et ;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) : Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

### **1. Vote du CR de juin 2024**

Le compte rendu est adopté par 7 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

### **2. Installation du nouveau conseil municipal des enfants.**

Remise des pochettes et du matériel pour les nouveaux élus.

Remise du livret du jeune citoyen. (A lire pour un futur échange).

### **3. Dates des Conseils Municipaux Enfants sur l'année 2024/2025**

- Jeudi 17 octobre 2024
- Jeudi 14 novembre 2024
- Jeudi 19 décembre 2024
- Jeudi 16 janvier 2025
- Jeudi 13 février 2025
- Jeudi 13 mars 2025
- Jeudi 17 avril 2025
- Jeudi 15 mai 2025
- Jeudi 19 juin 2025

#### **4. Retour sur les élections du 28 septembre 2024**

Deux enfants inscrits pour tenir le bureau de vote ne sont finalement pas venus. Eric Charpentier rappelle à cette occasion l'importance de respecter ses engagements.

Il souligne également que seulement 50% des élèves du CE1 au CM2 se sont rendus aux urnes. Il insiste donc sur l'importance d'encourager ses camarades de classe à voter, afin de faire entendre leur voix et de participer activement à la vie de la commune.

#### **5. Choix des projets pour l'année 2024/2025**

Un temps de lecture a été accordé aux élus enfants pour prendre connaissance de l'ensemble des projets.

Chaque élu a ensuite présenté en détail son propre projet. À la suite de ces présentations, les enfants ont voté pour le projet qu'ils souhaitent voir réalisé cette année pour le volet :

#### **« Projet pour les enfants de la commune »**

Voici les résultats du vote :

- 1 vote pour « Organiser des sorties nature (pêche, ski, marche) pour les enfants »
- 1 vote pour « Créer un club culturel pour les enfants (sorties, cinéma, expo...) »
- 4 votes pour « La brocante des enfants : permet de donner une nouvelle vie à nos vieux jouets ou / vêtements. »
- 4 votes pour « Remettre une table de ping-pong au Pôle enfance »
- 3 votes pour « Donner des noms d'îles paradisiaques aux algécos »
- 1 vote pour « Aménagement d'un espace trampoline au parc des Ecoutoux »

Deux projets ont obtenu le même nombre de votes :

- La brocante des enfants : permet de donner une nouvelle vie à nos vieux jouets ou / vêtements.
- Remettre une table de ping-pong au Pôle enfance

Une décision finale concernant le projet retenu sera prise lors du prochain conseil municipal des enfants.

La séance se termine à 13h30.